

Conakry, le 29 janvier 2019

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre

Chef du Gouvernement.

**Objet**: Taxations sur les Produits du Tabac

Monsieur,

La convention cadre de l’OMS contre le tabagisme , stipule en son article 12 la lutte contre la contrebande des marques de cigarettes et propose l’augmentation des taxes sur les produits du tabac pour sauver des vies humaines et préserver l’économie du pays.  
Les départements ministériels concernés pour l’application de toutes ces mesures sont entre autres : le Ministère du Budget, des Finances, du Commerce et de la Santé.

Ils doivent se mettre à l’œuvre pour l’application et la mise en œuvre de la convention cadre de l’OMS pour la lutte contre le tabagisme et le commerce illicite du tabac en Guinée.

**Quelques mesures à prendre:**  
**1. Augmenter les taxes sur le tabac conformément à la directive de la CEDEAO ;  
2. Mettre en place un suivi et une traçabilité des produits du tabac conformément au protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (que la Guinée a ratifié).**  
**GÉNÉRATION SANS TABAC dans son combat se propose d’accompagner le gouvernement Guinéen dans ce sens**.

Le commerce parallèle du tabac occasionne au-delà des enjeux évidents de santé publique, un manque à gagner considérable à la fois en terme de recettes fiscales de l’État et des revenus bruts pour les buralistes, ainsi qu’une situation d’insécurité quotidienne pour les débits de tabac et les livreurs. Cette situation a tendance à s’aggraver en Guinée.

Pour endiguer ce fléau, il apparaît absolument nécessaire de mettre en œuvre le plus rapidement que possible, le Protocole de l’Organisation Mondiale de la Santé « *pour éliminer le commerce illicite du tabac »*, adopté le 12 novembre 2012 par la Conférence des Parties et ratifié.

GENERATION SANS TABAC estime que cela représente pour la Guinée un manque à gagner fiscal qui s’élève à des milliards de nos francs.

["Action sur la taxation des produits du tabac en Guinée](https://blogsofbainbridge.typepad.com/guinee/2012/06/projet-de-recherche-action-sur-la-taxation-des-produits-du-tabac-en-afrique-de-louest-rapport-profil.html).

**RECOMMANDATIONS :**1. La création d’un Comité national de coordination des mesures et politiques destinées à la lutte antitabac ;   
2. La définition d’une stratégie nationale de lutte contre le tabagisme ;   
3. L’insertion dans les programmes scolaires de la sensibilisation sur les méfaits liés à la consommation des produits du tabac ;   
4. La réalisation d’une enquête exhaustive sur la consommation des produits du tabac (nombre de décès liés au tabagisme, prévalence du tabagisme désagrégée sur la population âgée de 15 à 64 ans, par sexe, etc.);   
5. La création d’une base de données statistique sur les produits du tabac ;   
6. L’instauration d’une législation répressive liée à l’imposition des produits du tabac ;   
7. La revue à la hausse des différents droits et taxes assis sur les produits du tabac ;   
8. L’exécution régulière d’une enquête exhaustive sur les dépenses de santé exclusivement liées aux effets du tabagisme (part budgétaire consacrée à la stratégie nationale de lutte contre le tabagisme, coûts de traitement des maladies spécifiquement liées au tabagisme, coûts indirects associés au tabagisme passif, etc.)

Grâce à nos campagnes de sensibilisation sur les méfaits du tabac et du tabagisme, l'aéroport sans tabac est maintenant une réalité en Guinée.

Présentement, les autorités militaires et civiles veillent sur tous les passagers à l'arrivée comme au départ pour l'application de l'interdiction de fumer au sein de l'aéroport de Conakry. Les interdictions sur les affiches sont visibles et l’application est stricte.

**GENERATION SANS TABAC** se réjouit de cette avancée dans la lutte contre le tabagisme, qui va s’étendre à tous les lieux publics à travers les plaidoyers et les sensibilisations.

Dans l’espoir d’avoir une suite favorable à notre requête, Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, nous savons compter sur votre bonne compréhension.

**Ibrahima Sory CISSE**

**Le Président**

M.IBRAHIMA SORY CISSÉ, MEMBRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE

L’ALIAM : L’Alliance des ligues francophones Africaines et Méditerranéennes contre le cancer (ALIAM) lutte contre le cancer et les maladies non transmissibles.

MEMBRE D’OTAF : OBSERVATOIRE TABAC AFRIQUE ET PRÉSIDENT DE LA GÉNÉRATION SANS TABAC EN GUINÉE

L’organisation Mondiale pour la Santé a choisi 6 lauréats africains en reconnaissance de leurs efforts pour promouvoir la lutte antitabac dans leur pays. Parmi eux se trouve Ibrahima Sory Cissé, Président-fondateur de Génération Sans Tabac.

La liste des lauréats 2011 de la lutte contre le tabac prix décerné par l’OMS, chaque récipiendaire a reçu la médaille de l’OMS POUR LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME.

LISTE DES LAURÉATS 2011 de la lutte contre le tabagisme :

1) Associaçao para defesa do consumidor, du CAP-VERT  
2) Mr Ibrahima Sory Cisse président -Fondateur GÉNÉRATION SANS TABAC de la Guinée-Conakry  
3) Mr Haja Ramamonjisoa, président de NY SAHY, du Madagascar  
4) Dr Dionko Maoundé, conseillé juridique du Ministère de la Santé Publique, du Tchad  
5)Mr Ebeh Adeyade Kodjo, executive Director, Alliance Nationale des consommateurs et de l'environnement du Togo  
6) Mr Killian Manyengawana, Graphic artist for blue Africa LTD COMPANY,du Zimbabwe

E-MAIL : [ibrahimasorycisse@yahoo.fr](mailto:ibrahimasorycisse@yahoo.fr)

Tel : 620051920